



Assemblée Générale Extraordinaire du 24 janvier 2025, à Chemillé 19heures

Personnes présentes : 14 clubs, 2 sont absents, POUANCÉ et NOYANT

Prochaine réunion : 7 mars 2025 à 20heures au club d'Angers SGTA

1. Annonces

Élection du conseil d'administration du comité départemental.

2. Discussion

La présidente de la région, Catherine Migné se présente et explique les difficultés de son poste, que sa fonction est sur un siège éjectable et qu'elle espère faire son mandat. Un des projets est de refaire le site et aussi de mieux communiquer entre les clubs.

3. Elections du Comité Directeur

Election des membres du Comité Directeur du « Comité Départemental.

Sont élus :

Airaud Stéphane du club de Cholet

Audrezet Baptiste du club de Saint Macaire

Bataille Laurent du club de Saumur

Bellicaud Jean Claude du Club de Saint Florent le vieil

Belmonte Michel de club de Daumeray

Corbet Fabrice du club de Cholet

Cvejic Alexandre du club de Angers

Dupuis Jean Paul du club de Daumeray

Dupuis Virginie du club de Daumeray

Floch Françoise du club de Murs Erigné

Gergaud Michaël du club D'Angers

Gourdon Eric du club de Chemillé

Lefaux Mickaël du club de Montreuil Juigné

Lesueur Sylvie du club de Saumur

Martin Patrick du club du Saumur

Olejarz Sébastien du club de Chemillé

Pantais Emilie du club de Mazé

Peltier Michaël du club de Murs Erigné

Templeraud Sandrine du club de Beaupréau

Travert Nathalie du club du Fuilet



4. Election du

Bureau Directeur

Nous passons au vote pour l'élection des membres du bureau, la présidente du comité régional et le secrétaire se charge du dépouillement, et pendant ce temps, Jean Claude nous demande qui se présente.

A l'issue du vote, sont élus :

- En tant que Présidente du CDTA 49 Virginie DUPUIS
- En tant que Vice-Président Jean Claude BELLICAUD
- En tant que Secrétaire Françoise FLOCH
- En tant que Secrétaire Adjoint Mickael PELTIER
- En tant que Trésorier Baptiste AUDREZET
- En tant que Trésorière Adjointe Nathalie TRAVERT

Tous les membres du bureau ont été élus à l'unanimité pour tous les postes

5. Discussion

Nous échangeons sur les compétitions extérieures et le calendrier 2025, nous cherchons un club qui pourrait organiser le championnat départemental

Michel BELMONTE représentera le corps arbitral au CDTA 49, mais ne pourra plus être vérificateur au compte, Eric du club de Candé doit demander à Emilie s'il elle veut prendre la suite de Michel.

Un point est soulevé, sur la catégorie des BB lors des challenges CHAIRMARTIN

Mise en place d'une commission sportive, avec des référents pour l'organisation du challenge CHAIRMARTIN, double mixte jeune et adulte

Pour cette année le double mixte jeune est annulé, du fait du peu de clubs inscrits, sûrement dû au championnat régional dans le même week-end.

6. Comptabilité

Seul la présidente et le trésorier dispose de la signature sur les comptes de l'association.

7. Siège social.

Conformément aux statuts, le siège social est transféré au domicile de la présidente soit :

Chez Madame Virginie DUPUIS, 760 La Tabardière, Daumeray, 49640 Morannes sur Sarthe Daumeray.

Fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 21h30 avec le partage du verre de l'amitié.

La secrétaire de séance

Virginie DUPUIS

Le président de séance

Jean Claude BELLICAUD